

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JANVIER 2025

D.C.M. 2025-01-006

Convocation du 16/01/2025

Nombre de Conseillers en exercice 23
Nombre de Conseillers présents 21
Nombre de suffrages exprimés 23
Votes Pour 23
Votes Contre 0
Abstention 0

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme HARRAULT, Maire.

Présents : HARRAULT Jérôme - Maire, DURAND Marie-Luce, MERCIER Bernard, MAISONNEUVE Christine, BERTHELOT Philippe, NEAU Maryvonne, BLAIN Alain - Adjoints, LAMY Françoise, ANDRAULT Yvonne, VAUSSOUÉ Bernard, FAGE Dina, HARREGUY Marie-Christine, CORNILLEAU Fabienne, BREC Philippe, BIEMON Pascal, ROINÉ Laurent, COMBET Laurence, LÉPY Vincent, PÉCOURT Danielle, RENARD Alain, DAUZON Anthony.

Absent(s) et excusé(s) : MERLIN Sacha, BERNARD Samuel

Absent(s) non excusé(s) : ---

Secrétaire de séance : FAGE Dina

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie,
Le 06/02/2025

Les Adjoints et Conseillers Municipaux dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. MERLIN Sacha a donné pouvoir à M. BREC Philippe.

M. BERNARD Samuel a donné pouvoir à M. RENARD Alain.

Finances – Tarifs des services communaux – Révision applicable au 1^{er} juillet 2025

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de la Commission des « Finances »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **FIXE**, à compter du 1^{er} juillet 2025, les tarifs relatifs aux services communaux, ainsi qu'il suit :

Tarifs relatifs à la location des salles du PAMA

Tarif des locations	Associations Allonnaises	Allonnais et entreprises Allonnaises	Hors commune (particuliers, associations et entreprises)	Autres tarifs (tout organisateur)	
Pour un vin d'honneur, une réunion, une assemblée générale, une palette					
Oasis	0 €	80 €	116 €		
Boréale	0 €	129 €	177 €		
Pléiades	92 €	177 €	271 €		
Galaxie	129 €	258 €	343 €		
<i>Location lors d'une sépulture : le tarif appliqué sera réduit de moitié pour la salle occupée</i>					
Pour un repas, un bal, un spectacle, un anniversaire ou un loto					
Oasis	72 €	129 €	153 €	Réveillon St Sylvestre	Séminaire
Boréale	105 €	258 €	319 €	515 €	773 €
Pléiades	153 €	319 €	441 €	639 €	955 €
Galaxie	258 €	576 €	883 €	1 228 €	1 929 €

Mise à disposition sur plusieurs jours

La location d'une salle pour plusieurs jours de suite est tarifée suivant le barème ci-après :

- 1^{er} jour : 100 % du tarif
- 2^{ème} jour et jours suivants : 50 % du tarif par jour

La salle doit être libérée au plus tard le lendemain à 12 heures, faute de quoi un jour supplémentaire sera facturé

Cautions salles

- 600 € pour le rez-de-chaussée
- 1 550 € pour le 1^{er} étage

Cautions ménage, enlèvement et tri des ordures ménagères

- 150 € pour le rez-de-chaussée
- 750 € pour le 1^{er} étage

SLOW

Redevance d'occupation du domaine public

Droits de place les jours du marché et autres jours – Place de la Mairie

- Forfait annuel eau et électricité..... 52,00 €
- Forfait annuel eau ou électricité..... 41,00 €
- Véhicule de restauration ambulante..... 19,00 €/jour

Droits de place - Hors Place de la Mairie

- Camion pour ventes diverses Place Verdun..... 87,00 €/jour
- Véhicule de restauration ambulante..... 20,00 €/jour

Terrasses

- Forfait annuel terrasse 5,00 €/m²

Main d'œuvre du personnel

- Frais main d'œuvre du personnel des services techniques 60,00 €/h

Dépôts illicites d'ordures ménagères et encombrants (hors main-d'œuvre)

- Tarif forfaitaire pour un enlèvement et traitement 132,00 €

Réfection voirie (hors main-d'œuvre)

- Réfection de chaussée sur les VC endommagées 145,00/m²

Chenil communal

- Prise en charge de l'animal 119,00 €
- Prise en charge de l'animal (avec attestation puçage)..... 49,00 €
- Forfait journalier à compter du 1^{er} jour..... 13,00 €

Photopies (hors actes) – Tarifs à compter du 1^{er} février 2025

- Photocopie Recto – Noir et blanc – A4 0,30 €/page
- Photocopie Recto – Noir et blanc – A3 0,50 €/page
- Photocopie Recto – Couleur – A4 0,60 €/page
- Photocopie Recto – Couleur – A3 1,00 €/page

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Madame la première Adjointe à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures

Le Maire,
Jérôme HARRAULT

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Harrault". Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "M A I R E" at the top and "HARRAULT" at the bottom, with a central emblem. The signature and stamp are positioned over a horizontal line.